

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 11 mars 2013

Etaient présents :

Parents : Mmes Campos, Fallou, Le Bihan, Beneteau, CROYEAU

Enseignants : Mmes Maison, Villette, Legris, Gérard

Mairie : Mr le Maire, Mme Goret, Mme de la Morandière

Personnel communal : Mmes Cuny, Bonnet, Bugelli, Querin, Saillant, Gonçalves

1/ effectifs prévisionnels:

Les effectifs sont en constante augmentation :

12 PS

14 MS

23 GS

14 CP

17 CE1

16 CE2

13 CM1

16 CM2

Total : 126 élèves

Une ouverture de classe au mois de juin peut être envisagée.

Un inventaire du matériel de l'école a été fait. Un devis est en cours afin de faire face à l'équipement nécessaire d'une nouvelle classe ainsi qu'au remplacement du mobilier ancien.

La mairie s'engage également à attribuer 1 ATSEM à temps plein pour chaque classe maternelle à la rentrée.

Afin de faire face au sureffectif de la classe de triple niveau la mairie laisse Mme Bonnet tous les après-midis sur l'école à partir du 11 mars.

Les dates pour les inscriptions des PS est fixée au jeudi 30 mai de 15h00 à 19h00.

L'accueil dans l'école aura lieu le jeudi 23 mai de 15h00 à 16h30.

Une fiche pré remplie sera distribuée à la rentrée pour les enfants déjà scolarisés.

Mme Goret en réponse à une question des parents précise qu'il n'est pas envisageable de mettre une personne pour faire traverser les enfants. La route principale n'est pas une voie rapide et de plus le centre bourg

2/ Restauration

Des porte-manteaux supplémentaires seront posés à la cantine.

Le personnel présente les règles de discipline exigées pendant le temps du repas : respect du personnel et respect de la nourriture.

Il peut être demandé aux enfants de ramasser la nourriture qu'ils ont jetée volontairement.

Il n'a jamais été demandé aux enfants de nettoyer les toilettes. (Mme Maison précise qu'elle a effectivement demandé à plusieurs enfants de racler le sol de l'eau qu'ils avaient laissé couler d'un lavabo bouché et que lorsque des dégradations sont constatées elle exige un peu de nettoyage. Ceci relevant de simples mesures éducatives)

Les enfants sont tenus à goûter un peu de tout. Mais aucun enfant n'est privé de nourriture pour quelques raisons que ce soient. Il arrive que Rémy intervienne pour ramener un peu de silence car son autorité naturelle calme les plus agités.

M.Archenault rappelle que la construction de la cantine un peu ancienne n'a pas l'insonorité des nouveaux bâtiments.

Actuellement, la salle est à son maximum de capacité d'accueil. Il est prévu 2 services à partir de l'année prochaine.

3/ Réforme des rythmes scolaires

M.Archenault engage la réforme des rythmes scolaires pour l'école de Marigny qui passera à 4 jours et demi d'enseignement à partir de la rentrée de septembre 2013.

Les 1^{er} points posés sont :

- Classe le mercredi matin
- Début de la classe à 8h30
- Pause méridienne de 2h00 afin de permettre l'organisation de 2 services.
- Sieste des petits plus tôt

M.Archenault précise que cette réforme a un coût important pour les petites communes mais qu'elle s'inscrit dans la volonté d'apporter un plus aux enfants avec des activités éducatives variées. Il souhaite utiliser au mieux son personnel puis chercher à compléter l'encadrement avec du personnel qualifié.

Le projet d'organisation d'emploi du temps va être progressivement construit pour le mois de juin en concertation avec les différents partenaires.

M.Archenault précise qu'il est impossible d'avoir un projet totalement abouti pour la rentrée 2013 et que des modifications pourront être apportées tout au long de l'année scolaire 2013/2014.

La date du dernier conseil d'école est le : 27 juin 2013

A l'issue du conseil, les parents ont invité les parents à partager le verre de l'amitié.

Compte-rendu rédigé par Mme Maison